

**Quatrième réunion annuelle
d'information du Point de Contact
National Français pour la mise en œuvre
des Principes Directeurs de l'OCDE
à l'intention des entreprises multinationales**

**« La conduite responsable des
entreprises :
un au-delà du droit ? »**

15 novembre 2016

4^{ème} Réunion Annuelle d'Information du PCN français
en partenariat avec le centre de recherche Droit de Paris Dauphine
« **La conduite responsable des entreprises : un au-delà du droit ?** »
15 novembre 2016, Salle Raymond Aron, Université Paris Dauphine

- 13 :45  **Accueil des participants**
- 14:00  **Ouverture par la Directrice générale de la DG Trésor, Odile Renaud Basso**
- 14:10  **Table ronde n°1 : Bilan d'activité de mai 2015 à octobre-2016 présenté par le PCN français**
 - Intervenants :
Jean-Marie Paugam, Président du PCN français, Conseiller Spécial Affaires Internationales, DG Trésor
Maylis Souque, Secrétaire Générale du PCN français, Chargée de mission RSE, DG Trésor
Anne-Catherine Cudennec, Europe & International, Confédération française de l'encadrement - Confédération générale des cadres
Michel Guilbaud, Directeur Général, MEDEF **Débat** (20 min)
- 15:30  **Table ronde n°2 : La conduite responsable des entreprises : une consécration du droit souple ?**
 - Modérateur
Sophie Schiller, Agrégée des facultés de droit, Professeur de droit à l'Université Paris Dauphine, Directrice du projet de recherche PSL Devoir de vigilance
 - Intervenants :
Beatrice Parence, Agrégée de droit privé, Professeur à l'Université Paris 8, associée au PSL Devoir de vigilance
Pascal Canfin, Directeur Général, WWF France
Pascale Thumerelle, Directrice de la Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE), VIVENDI
Cyril Cosme, Directeur du bureau de l'Organisation Internationale du Travail à Paris
Ben Vanpeperstraete, *Supply Chain Coordinator, Uni Global Union (à confirmer)* **Débat** (20 min)
- 17:00  **Clôture par le Président du PCN, Jean-Marie Paugam, et la co-directrice du projet de recherche PSL Devoir de vigilance, Sophie Schiller**

Réunion Annuelle d'Information du Point de Contact National français (PCN) pour la conduite responsable des entreprises 15 novembre 2016 Salle R. ARON, Université Paris Dauphine

« La conduite responsable des entreprises : un au-delà du droit ? »

Depuis une quinzaine d'années, le cadre de gouvernance de l'entreprise a enregistré de profondes évolutions, sinon une révolution. Les entreprises ont été confrontées à la montée des exigences de l'opinion publique, en faveur d'une plus grande transparence de leurs activités, responsabilité de leurs actes, éthique de conduite de leurs affaires.

Cette profonde évolution s'appuie en particulier sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales qui, depuis leurs révisions de 2000 et 2011, constituent le cadre RSE le plus abouti tant sur le fond que sur la forme : couverture de tout l'éventail thématique de la RSE, portée extraterritoriale, concept étendu de l'entreprise et de ses relations d'affaires, obligation de comportement des entreprises avec la diligence raisonnable, insertion d'un dispositif unique de règlement non juridictionnel des différends avec les Points de Contact Nationaux. Les Principes directeurs des Nations Unies sur les droits de l'homme et les entreprises, adoptés en 2011, ont aussi rehaussé le niveau d'exigence en matière de respect de l'environnement, de droits de l'homme et d'éthique (lutte contre la corruption, la fraude et l'optimisation fiscale).

La notion de « diligence raisonnable », promue par ces corpus de « droit souple », oblige les entreprises à s'engager au-delà de leur périmètre classique de responsabilité pour englober ses filiales, joint-ventures, partenaires commerciaux, sous-traitants, fournisseurs incluant toute la chaîne d'approvisionnement. La diligence raisonnable invite l'entreprise multinationale à adopter un comportement d'identification, de prévention et de gestion de risque, pouvant aller bien au-delà de la stricte conformité à ses obligations législatives et réglementaires.

La 4^e réunion annuelle du PCN français sera consacrée à cerner cet « au-delà du droit », en confrontant le point de vue de théoriciens et praticiens. Organisée en partenariat entre le PCN et l'Université Paris-Dauphine, en lien avec son projet de recherche sur le devoir de vigilance (PSL). Elle réunira des acteurs, privés et publics issus du monde de l'entreprise, de l'administrations et des Organisations Internationales, associatif et de la recherche.

Biographie des intervenants

Ouverture

Odile RENAUD-BASSO Directrice Générale du Trésor



Conseiller maître à la Cour des Comptes, Odile Renaud-Basso est diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris et ancienne élève de l'ENA (1990, Promotion Jean Monnet).

Après avoir débuté sa carrière en tant qu'auditeur à la Cour des Comptes (1990-1994), Odile Renaud-Basso rejoint la direction du Trésor où elle occupera de 1994 à 2005 des fonctions en relation avec les problématiques internationales, industrielles et financières. Elle est nommée en 2005 Directrice à la Direction des Affaires économiques et financières (DG Ecf) de la Commission européenne et poursuit sa carrière dans les sphères européennes en devenant en 2010 chef de cabinet adjoint du Président du Conseil Européen.

En mai 2012, elle rejoint Matignon en qualité de Directrice adjointe du cabinet du Premier ministre. Puis en septembre 2013, elle occupe le poste de Directrice générale adjointe de la Caisse des Dépôts, Directrice des Fonds d'Epargne.

Le 30 juin 2016, Odile Renaud-Basso est nommée Directrice générale du Trésor.

Table ronde n°1

Bilan d'activité du PCN français de mai 2015 à septembre 2016

Modérateur et intervenant : Jean-Marie PAUGAM

**Président du PCN,
Conseiller Spécial Affaires Internationales auprès du Directeur général du Trésor**



Jean-Marie Paugam est conseiller spécial pour les affaires internationales du Directeur général du Trésor et Président du Point de contact national français pour la mise en œuvre des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

M. Paugam a exercé de hautes responsabilités dans les domaines du commerce, du développement et de la finance internationale au Trésor français et dans le système des Nations Unies. Il a été chargé de recherche à l'Institut français des relations internationales (IFRI).

M. Paugam est diplômé de l'Ecole Nationale d'Administration française (ENA) et est titulaire d'une maîtrise en droit des affaires et d'un diplôme de sciences politiques de l'Université d'Aix-Marseille.

Autres intervenants : Maylis SOUQUE

**Secrétaire générale du Point de contact national français
Chargée de mission RSE – Conduite responsable des entreprises,
DG Trésor**



Maylis Souque est Secrétaire générale du Point de Contact National français de l'OCDE et chargée de mission sur les questions de RSE / CRE auprès du Président du PCN.

Co-auteure du « Rapport du PCN sur la mise en œuvre des Principes Directeurs de l'OCDE dans la filière textile-habillement » remis à la Ministre Nicole Bricq le 2 décembre 2013 suite au drame du Rana Plaza, elle organise le traitement des saisines reçues par le PCN (Groupes Accor, Bolloré, Michelin, Etienne Lacroix, etc). Elle mène les activités de communication du PCN pour promouvoir les Principes Directeurs.

Mme Souque a exercé des responsabilités d'adjointe de chefs du bureau au sein de la DG Trésor : secrétariat du PCN et anti-corruption (G20, OCDE, en 2010/2012 et aide au développement et suivi macro-économique en Afrique et aux Caraïbes en 2001/2005. Elle est par ailleurs spécialiste de la gestion de crise, des situations de fragilité et de gouvernance économique. Elle a exercé des fonctions de coordination d'institutions internationales notamment en tant qu'Experte Nationale Détachée auprès de la Commission européenne (2006/2010) et de chargé de mission au Quai d'Orsay (2010/2012).

Maylis Souque est diplômé de l'Université Pierre Mendès France de Grenoble et titulaire d'un DAE de droit international public et d'un diplôme en administration et politique internationales.

Anne-Catherine CUDENNEC

**Europe & International au sein du PCN français
Confédération française de l'encadrement - Confédération générale des
cadres**



Après une formation juridique et une formation en langues, j'intègre le groupe Airbus en 1989, où j'ai exercé successivement au sein du Centre de recherches de Suresnes les fonctions de traductrice-interprète technique, Chef du service de traduction, Chef du Service Bibliothèque et Chef du service Veille technologique.

Parallèlement, après avoir exercé la plupart des mandats syndicaux d'entreprise, j'ai été élue Secrétaire Nationale à l'Europe et à l'International à la Fédération de la Métallurgie CFE-CGC en 2007, poste que j'occupe depuis lors. J'y suis

chargée de représenter la Fédération dans les instances syndicales européennes et mondiales (Industrial), de coordonner l'action des membres des comités d'entreprise européen et d'assister les militants lors des négociations européennes ou mondiales (accords-cadres ou mise en place d'un comité d'entreprise européen)

En 2013 ma carrière syndicale prend un nouveau tournant puisque j'intègre l'équipe confédérale en tant que déléguée nationale à l'Europe et à l'international, ce qui me permet d'intégrer le collège salarié du PCN France depuis cette date.

Je suis par ailleurs membre du comité exécutif des Fédérations syndicales Industrial European Trade Union depuis 2010 et Industrial Global Union depuis 2016 pour le compte de la Fédération de la Métallurgie CFE-CGC.

Michel Guilbaud

Directeur général du MEDEF



Michel Guilbaud est le directeur général du MEDEF depuis 2010. Auparavant, il a été Directeur Adjoint du cabinet de Mme Christine LAGARDE, Ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, et Directeur du cabinet de M. Hervé NOVELLI, Secrétaire d'Etat chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services et de la consommation.

Entre 2001 et 2007, il a été Directeur Général Délégué d'OSEO – Agence publique de financement des PME.

Entre 1997 et 2001, Monsieur Guilbaud a été Secrétaire Général Adjoint du Comité interministériel sur les questions de coopération économique européenne (SGCI).

Entre 1990 et 1997, il a travaillé pour le ministère de l'Industrie, en tant que Chef de la Division Nucléaire de la DRIRE Rhône-Alpes, puis Chef du Service de l'Electricité au sein de la Direction générale de l'Energie et des Matières premières (DGEMP).

2^{ème} table ronde
**« La conduite responsable des
entreprises :
une consécration du droit
souple ? »**

Modérateur : Sophie SCHILLER

Agrégée des facultés de droit

Professeur de droit privé à l'université Paris-Dauphine.



Elle est spécialisée en droit des sociétés et c'est dans cette matière qu'elle effectue l'essentiel de son activité de recherche. Depuis sa thèse sur les limites de la liberté contractuelle en droit des sociétés parue en 2002, elle a publié de nombreux articles sur les pactes d'actionnaires et la gouvernance des sociétés, en particulier la responsabilité des dirigeants ainsi que les modes d'intéressement dans les sociétés. Ses études couvrent également d'autres domaines du droit privé et en particulier le droit des biens ainsi que l'application de ces mécanismes en droit des sociétés. Elle est responsable des M2 Droit des affaires et Droit du patrimoine professionnel, co-directrice du Centre de Recherche Droit Dauphine, assure des cours dans diverses matières du droit des affaires et assume plusieurs responsabilités scientifiques et éditoriales (Directrice scientifique de la Revue Actes Pratiques et ingénierie sociétaire et de la Revue Française de Gouvernance d'Entreprise, membre du conseil scientifique de l'Institut français des Administrateurs et du Family Business Network, Jury du prix de thèse sur la gouvernance et membre du conseil scientifique etc.). Elle est également membre de la commission des sanctions de l'Autorité des Marchés Financiers.

Intervenants : Béatrice PARANCE

Agrégée de droit privé,

Professeur à l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis



Béatrice Parance est professeur agrégée de droit privé à l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis où elle co-dirige le Centre de recherches en droit privé et droit de la santé (EA 1581) ; elle est aussi chercheur associée au Centre de Recherche Droit Dauphine.

Spécialisée en droit de l'environnement et en droit de la santé, elle développe au sein du Centre de recherches en droit privé et droit de la santé un axe de réflexion Santé Environnement nourri de nombreux colloques et manifestations. Ses champs de recherche vont de la réception des intérêts collectifs au sein du système juridique (Direction de l'ouvrage collectif "La défense de l'intérêt général par les associations, Intérêt général Versus Intérêts collectifs", éd. LGDJ, janvier 2015), notamment à travers la notion de biens communs (co-direction de l'ouvrage collectif "Repenser les biens communs", éd° CNRS, février 2014), à l'appréhension des nouveaux risques en matière de santé et d'environnement (direction de l'ouvrage collectif "L'appréhension et l'expertise des risques en matière de santé et d'environnement", éd° CNRS à paraître). Elle s'intéresse aussi à la responsabilité sociale des entreprises (direction de l'ouvrage collectif "La RSE, approche environnementale", éd° Société de législation comparée, sept 2016), en particulier dans le cadre du développement du devoir de vigilance des entreprises, et participe à la recherche collective menée par le Centre de Recherche Droit Dauphine sur ce thème.

Pascal CANFIN

Directeur général du WWF France



Ancien ministre délégué au développement, Pascal Canfin est directeur général du WWF France, l'une des premières organisations de protection de l'environnement au monde.

Diplômé de Sciences Politiques et de l'Université de Newcastle, Pascal Canfin est d'abord journaliste chez Alternatives Economiques où il se spécialise notamment sur la question de la responsabilité sociale des entreprises, avant d'être élu député européen. Au Parlement européen de juin 2009 à mai 2012, puis de mai à juillet 2014, il négocie notamment plusieurs projets législatifs sur la réforme financière.

En mai 2012, Pascal Canfin est nommé ministre délégué au Développement dans le gouvernement de Jean-Marc Ayrault. A cette fonction, il entend « faire de la soutenabilité un impératif pour la politique française de développement ». Il fait évoluer les politiques de financement de projets de l'Agence Française de Développement et donne l'impulsion du premier projet de loi d'orientation et de programmation sur le développement et la solidarité internationale.

Dans le cadre de la préparation de la COP21, Pascal Canfin est Conseiller principal pour le climat du World Resources Institute (WRI) et coprécide la Commission pour les financements innovants en faveur du climat mise en place par le président de la République.

Pascale Thumerelle

Directrice RSE, Vivendi



Pascale Thumerelle, directrice de la responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) de Vivendi, a formalisé le champ de la responsabilité sociétale des entreprises du secteur des industries culturelles et des médias. Elle a défini quatre enjeux RSE stratégiques pour Vivendi, directement liés à l'activité du groupe : la promotion de la diversité culturelle dans la production et la distribution de contenus, l'accompagnement et la protection de la jeunesse dans ses usages numériques,

le partage des connaissances, la protection des données personnelles.

Ces quatre enjeux, qui relèvent des droits de l'Homme, sont intégrés dans la stratégie et la gouvernance du groupe car ils contribuent pleinement à sa création de valeur.

Ayant la volonté de favoriser les échanges avec les parties prenantes du groupe, Pascale a créé deux outils de dialogue innovants : « Culture(s) with Vivendi », un site dédié à la contribution des industries culturelles et des médias au développement durable et la webradio RSE de Vivendi, Vivoice.

En août dernier, Pascale Thumerelle a été nommée par le *Global Centre for Pluralism*, cofondé par le gouvernement canadien, membre du jury du « Prix mondial du pluralisme » (<http://award.pluralism.ca/acclaimed-leaders-jury-inaugural-global-pluralism-award/>).

Cyril COSME

Directeur du bureau de l'OIT pour la France



Ancien élève de l'ENA (promotion Marc Bloch) et diplômé de l'IEP de Paris, il entre au Ministère du travail en 1997, où il occupe différents postes. De 1998 à 2000, il dirige le Bureau des Conventions collectives et des conflits du travail au sein de la Direction des Relations du Travail (DRT). En 2000, il rejoint le Secrétariat général aux affaires européennes - SGAE - en qualité de Chef du secteur Travail-Emploi-Social-Culture. Après un passage au Cabinet du ministre du travail, des affaires sociales et de la solidarité (François Fillon) où il a en charge l'Emploi et la Négociation collective, il devient en 2004, Conseiller pour les affaires sociales, puis Chef du service emploi, affaires sociales et santé à la Représentation permanente de la France auprès de l'UE à Bruxelles. En 2009, il devient Conseiller pour les affaires sociales auprès de l'Ambassade de France à Washington. En 2012 il reprend ses fonctions au sein des ministères sociaux en qualité de Délégué aux Affaires Européennes et Internationales (DAEI). Le 1er novembre 2014, il prend ses fonctions de Directeur du Bureau de l'OIT pour la France.

Liste des décisions du PCN français publiées depuis la 3^{ème} réunion annuelle du 15 avril 2015

16 novembre 2015	CS Groupe Etienne Lacroix-Alsetex à Bahrein : Communiqué du PCN sur l'évaluation initiale A l'issue de son évaluation initiale, le PCN offre ses bons offices au Groupe Etienne Lacroix et à l'ONG <i>Americans for Democracy and Human Rights in Bahrein</i> 📄 http://www.tresor.economie.gouv.fr/File/418647 (FR) 📄 http://www.tresor.economie.gouv.fr/File/427519 (ENG)
29 février 2016	CS Groupe Michelin en Inde : communiqué de suivi du PCN et annexe Après trois ans de procédure, le PCN félicite le Groupe Michelin qui a intégré la diligence raisonnable à sa stratégie d'entreprise 📄 http://www.tresor.economie.gouv.fr/File/423786 (FR) 📄 http://www.tresor.economie.gouv.fr/File/427411 (ENG)
18 mai 2016	CS Socapalm – Groupes Bolloré et Socfin : communiqué de suivi du PCN et annexe Une nouvelle phase de la saisine s'ouvre : le PCN français met fin au suivi des recommandations qu'il avait adressées au Groupe Bolloré et transfère le leadership de la saisine au PCN belge compétent pour interagir avec le Groupe Socfin

	 http://www.tresor.economie.gouv.fr/File/424477 (FR)  http://www.tresor.economie.gouv.fr/File/426854 (ENG)
13 juin 2016	CS Groupe Somadex – Groupe Bouygues Construction au Mali : communiqué du PCN sur l'évaluation initiale Le PCN clôture la saisine à l'issue de son évaluation initiale  http://www.tresor.economie.gouv.fr/File/425337 (FR)  <i>En cours de traduction</i>
4 juillet 2016	CS Groupe Etienne Lacroix-Alsetex à Bahreïn : Rapport du PCN Le PCN français invite Alsetex à enrichir et à finaliser son projet de politique d'entreprise responsable  http://www.tresor.economie.gouv.fr/File/426852 (FR)  <i>En cours de traduction</i>

Pour en savoir plus :

Site du PCN français de l'OCDE :

 <https://pcn-France.fr>

Les communiqués et rapports du PCN français de l'OCDE :

 http://www.tresor.economie.gouv.fr/5731_Les-communiqués-du-PCN

L'activité du PCN français de l'OCDE :

 http://www.tresor.economie.gouv.fr/9892_L-activite-du-pcn-francais

Contact

Président et Secrétaire générale du PCN
Ministère de l'Economie et des Finances
Direction Générale du Trésor
Télédoc 230
139, Rue de Bercy
75 572 Paris Cedex 12
TELEPHONE: +33 1 44 87 70 84
EMAIL: POINTDECONTACTNATIONAL-FRANCE@DGTRESOR.GOUV.FR
Website: www.pcn-france.fr